PORTE DE SAVOIE

Séance ordinaire du 19 décembre 2022
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°19122022D03_1

Objet : Développement durable – Adhésion au label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique et constitution d'un groupement de commande avec la communauté Cœur de Savoie et la commune de Montmélian pour la réalisation de l'audit et des prestations de conseil et d'accompagnement

Date de la convocation et de l'affichage : le 13 décembre 2022.
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de conseiller n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention :0
L'an deux mille vingt-deux, le 19 décembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
BAZIN Jean-Jacques	X			
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine	X			
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne	X			
CHAPUIS Patrick		X		BAZIN Jean-Jacques
DIARRA Aly	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert	X			
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie		X		GUILLEMAT Serge
GIRAUD Chantal	X			
CARREL Christine	X			
BILLARD Roger	X			
DUCRET Régine	X			
VIBOUD André	X			
CORDEL Lionel	X			
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah		X		
AVILA Mylène	X			
PLAGNOL Jean-Luc	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20221219-19122022D3_1-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
GOÊR Yves		X		BORDON Francine

A été nommé secrétaire de séance : DIARA Aly.

VU le code général des collectivités territoriales et en particulier son article L.2121-29.
VU le projet de convention de groupement de commande pour le marché de prestations de conseil et d'accompagnement à la labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique
Entendue la présentation effectuée par l'ADEME et la communauté de communes Cœur de Savoie.
Rapporteur : Franck VILLAND, Maire
Exposé des motifs : La collectivité souhaite s'engager dans la démarche de labellisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique afin de structurer sa politique de transition énergétique et climatique. Ce label correspond au programme européen anciennement dénommé « Cit'ergie ». L'objectif est d'aller plus loin que les obligations légales et réglementaires et de s'outiller pour planifier, poursuivre et accélérer la transition énergétique et écologique de la commune.
Depuis le 1er janvier 2008, l'ADEME est le porteur national unique pour l'utilisation et la diffusion du dispositif qui repose sur une démarche d'amélioration continue, de lien entre les différentes politiques publiques conduites au niveau communal et/ou intercommunal et de mobilisation des équipes autour d'un projet commun de transition clair et partagé.
La labellisation prend en compte 6 domaines d'action :

- La planification territoriale,
- Le patrimoine,
- L'approvisionnement en eau, énergie et assainissement
- La mobilité,
- L'organisation interne,
- La coopération et la communication.

Elle se déroule en 4 phases :

- Engagement dans le programme
- Etat des lieux et programme d'actions
- Mise en œuvre et suivi
- Labellisation

La communauté de communes Cœur de Savoie et de la ville Montmélian détiennent déjà le label Cit'ergie et doivent aujourd'hui renouveler leur engagement dans cette démarche. Ce calendrier donne l'opportunité à la commune de constituer, à leurs côtés, un groupement de commande pour bénéficier de l'accompagnement d'un assistant à maitrise d'ouvrage pour la réalisation d'un audit préalable indispensable ainsi que des prestations de conseil et d'accompagnement liées au suivi du référentiel.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la démarche d'adhésion au label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique
- **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commande avec la communauté de communes Cœur de Savoie et la commune de Montmélian pour la réalisation de l'audit et des prestations de conseils et d'accompagnement à la labellisation Territoire Engagé Transition Ecologique
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à cette démarche

---

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 19 décembre 2022.
Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 21 décembre 2022.
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au Représentant de l'Etat le 20 décembre 2022.

Franck VILLAND
Maire

Mairie Porte-de-Savoie * Savoie

Aly DIARA
Secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20221219-19122022D3_1-DE
Date de télétransmission : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022